

**PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 février 2026**

L'an deux mil vingt-six, le quatre février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de CEAUCE, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. DARGENT Michel, Maire de CEAUCE.

ETAIENT PRESENTS : M. RIDEREAU Maxime, M. POUSSIER Tony, Mme LERALLU Marie-Noëlle, M. POIRIER Jean-Claude, Mme BOITTIN Anne-Isabelle, M. BARBE Bertrand, M. Robillard Alain, Mme HAMARD Marie-Laure, M.EUVELINE Jacques et M.MORIN Thierry.

ETAIENT ABSENTES ET REPRESENTES : Mme FERET Léa qui avait donné procuration à Mme BOITTIN Anne-Isabelle et Mme BOURREE Marie-France qui avait donné procuration à M.EUVELINE Jacques.

ETAIENT ABSENTES : Mme HEUVELINE Patricia et Mme DESLANDES Claire.

Le conseil a élu pour secrétaire : M. EUVELINE Jacques.

Lecture a été donnée du procès-verbal de la réunion du 22/12/2025 qui a été adopté à l'unanimité.

1) DEMANDE DE FINANCEMENT POUR L'ETUDE DE PROGRAMMATION POUR LE REAMENAGEMENT VERTUEUX D'UNE FRICHE POLLUEE EN CENTRE BOURG AU TITRE DU FONDS VERT INGENIERIE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre du dispositif Villages d'Avenir dont bénéficie la commune, le projet de l'architecte Sandro Munari a été retenu lors du conseil municipal du 22 décembre 2025 pour la réalisation d'une étude destinée à élaborer un plan guide pour la revitalisation du bourg et à programmer la requalification de la friche de la rue de Domfront.

Le montant prévisionnel de l'étude est de 30 000 HT et non TTC comme écrit dans la délibération du 22 décembre dernier.

La commune peut prétendre à une subvention égale à 80 % du montant HT du plan guide soit 24 000 € HT.

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Charge M.le Maire de déposer le dossier de demande de subvention au titre du fonds vert ingénierie, d'un montant de 24 000 € HT correspondant à 80 % de 30 000 € HT du coût de l'étude.

2) MOULIN DE GONHERAIE – ANALYSES DES PROPOSITIONS D'ACHAT

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que lors du conseil municipal du 21 juillet 2025 il avait été décidé de la mise en vente du Moulin de Gonheraie cadastré YD0001 d'une surface de 655 m² pour un prix net vendeur de 8 000 €.

A ce jour, un acquéreur a proposé 3 000 € et un agent immobilier assure avoir un client à 10 000 € net vendeur.

Monsieur le Maire propose d'attendre une confirmation de l'agent immobilier avant de prendre une décision.

Le conseil municipal suit cette proposition à l'unanimité.

INFOS DIVERSES

- Journée de citoyenneté le 10 mars 2026
- Permanences journée électorale du 15 mars 2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Lu et approuvé


